

PNC

07 Juillet 2016

ACCORD COLLECTIF : RECUPERONS CE QUE NOUS AVONS PERDU !

La Direction propose aujourd'hui une reconduction pour quelques mois de l'Accord collectif PNC 2013/2016, en modifiant quelques brouilles.

En signant le précédent accord collectif de 2013/2016 les 3 syndicats représentatifs,



ont permis à AF d'accroître notre productivité et la flexibilité. Cet Accord a considérablement dégradé nos conditions de travail, supprimé des jours de congés annuels etc...

Forte de cette expérience, notre direction pensait à l'automne dernier nous resservir le couplet du « on va mourir » pour continuer ce qu'elle a commencé ; mettre en pièces notre profession avec son nouveau projet « Perform 2020 » ...

Rappelons ce qui nous a été imposé depuis 3 ans avec l'accord Transform 2015 :

- La perte de 3 jours de congés annuels...
- La Proratisation accrue des jours off en cas d'absence dans la compagnie...
- Les difficultés de poser des journées joker...
- L'explosion de nos TSV ...
- Les changements à répétition d'avion sur MC...
- La perte de protection des S2 sur CC/MC...
- Les compo-peq revues à la baisse...
- L'augmentation du ratio PAX/PNC et de la charge de travail à bord...
- Les vols dérogoires sur LC...
- Les temps de repos en escale revus à la baisse sur tous les secteurs...
- La possibilité de voler après une arrivée très tardive...avec possibilité de voir son TDS déstabilisé si on n'accepte pas la réduction de notre temps de repos !
- Les formations e-learning non rémunérées...ou si peu !
- La flexibilité accrue dès qu'il y a déstabilisation de notre planning ...
- mais c'est aussi le gel des échelons et de nos salaires ...
- La perte de la prime pressing...
- etc...

Avec Perform 2020, il faudrait en plus subir ça ;

- L'augmentation de nos heures de vols mais pas d'augmentation de salaire...ce qui équivaldrait simplement à une baisse de notre rémunération !...
- Le ralentissement des classes...
- Le scindement des N70...
- La suppression des S4/S6 devant nos congés annuels sur CC/MC...
- De nouveau des compo-peq sur MC/LC...
- etc...

Cela suffit !!

Après trois années d'un ACG arrangeant pour notre direction mais lamentable pour les PNC, nous n'avons aucune raison d'accepter de telles dégradations. Notre direction voudrait nous rejouer la petite musique de la mort imminente avec Perform 2020 !

Dans le PNC tout est bon pour faire des économies : les sanctions disciplinaires, la flexibilité accrue, les formations e-learning qui dérapent pour devenir des formations règlementaires (pratique !) ...

De plus, une interrogation demeure sur nos changements de classes et d'échelons car l'UNSA, le SNPNC et l'UNAC s'étaient engagés avec Transform 2015 à appliquer une baisse de 0.6% du GVT (dans le chapitre rémunération) à partir d'avril 2013... Dans le même registre, Les PNT ont perdu en justice devant leur refus de mettre en pratique leur signature de Transform 2015... Quand sera-t-il de notre population ?

Si notre direction essaye de gagner du temps en reconduisant l'Accord Collectif 2013/2016 pendant quelques mois et en apportant quelques soit disant améliorations (qui ressemblent plus à des broutilles à la marge), **il n'en demeure pas moins que cet Accord Collectif n'est nullement remis en question** (pas plus par notre direction que par les syndicats représentatifs) **sur le fond !**

Nous n'avons pas à accepter en 2013 cet accord, qui a dégradé considérablement nos conditions de travail avec l'explosion des TSV, la déstabilisation de nos plannings, la perte de rémunération (prime pressing, formation e-learning etc...), la perte de nos 3 jours de congés etc...

Quoiqu'en dise notre direction, notre compagnie ne s'est jamais aussi bien porté financièrement, nos avions sont pleins et nous n'avons aucune raison de penser et de valider que notre futur Accord Collectif perpétue les reculs de Transform 2015, que celui-ci ne soit pas remis en question sur le fond et que soit perpétué des reculs que nous avons suffisamment subis !!

Nous avons donc toutes les raisons de partir en grève pour retourner à des conditions de travail, de rémunération et de carrière correctes. Pas seulement pour des modifications marginales qui ne remettraient pas en cause le fond de l'Accord 2013/2016. Un mouvement intersyndical s'impose. Puisque l'UNSA et le SNPNC appelle du 27 juillet au 2 août, nous nous joignons à cet appel.

Nous demandons un ACG protecteur digne de ce nom !!!
C'est la raison pour laquelle nous vous appelons à la grève du
27 juillet au 02 août

SUD Aérien PNC

À Roissy : Cité PN – 2^e étage

01 41 56 30 38/41

À Orly : Bat.75 (en face des Sheds)

01 41 75 20 85

sudafpnc@orange.fr

www.sud-aerien.org